



- > TOUTES ESPÈCES : nichoirs
- > ESPÈCES À NOYAU : pucerons
- > POMMIER : conservation, crottes de mouche
- > POMMIER : carpocapse, punaises
- > TOUTES ESPÈCES : irrigation
- > POMMIER : maturité

> TOUTES ESPÈCES : Entretien des nichoirs à mésanges

La maintenance des nichoirs nécessite au minimum un nettoyage à l'automne, afin d'éviter qu'ils se bouchent et s'abîment. C'est également l'occasion de noter leur taux d'occupation.

> TOUTES ESPÈCES À NOYAU : Pucerons

Les pucerons reviennent actuellement dans les vergers pour passer l'hiver. Pour limiter leur retour, positionnez une application à base de BNA pro (di-hydroxyde de calcium)^{AB} à 200 l/ha (146 €/ha) ou d'argile :

- Sokalciarbo ou Baikal (kaolin calciné)^{AB} à 50 kg/ha (80 €/ha)
- Surround WP (kaolin claciné)^{AB} à 50 kg/ha (90 €/ha).

Dans le cas de l'argile, renouvelez l'application à 30 kg/ha si lessivage.

En agriculture biologique, la stratégie est identique et encore plus pertinente

> POMMIER : Maladie de la suie et des crottes de mouche

Sur les variétés sensibles telles que Goldrush ou Pink, poursuivez la lutte préventive si le cumul des pluies dépasse 50 mm (cf produits flashes précédents).

> POMMIER : Maladies de conservation

Dans le mois qui précède la récolte, positionnez 0 à 3 traitements selon les sensibilités variétales (Chantecler, Fuji, deux interventions au minimum).

- Luna expérience (fluopyram + tébuconazole) à 0.75 l/ha (58 €/ha, max 1 traitement/an, dar = 14j, H361d)
- Bellis (pyraclostrobine + boscalid) à 0,8 kg/ha (55 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 7j)
- Géoxe ou Safir (fludioxonil) à 0,4 kg/ha (60 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 3j)
- Pomax (fludioxonil + pyriméthanil) à 1,6 l/ha (120 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 3j).

En agriculture biologique, utilisez l'Amylo-X (bacillus amyloliquefaciens) à 1,5 kg/ha (70 €/ha, max 6 traitements/an, dar = 3j, BC) pour son efficacité sur gléosporioses.

> POMMIER : Carpocapse

Le traitement a dû être réalisé. Renouvelez éventuellement l'application si vous avez opté pour un produit à base de virus de la granulose.

> POMMIER : Punaises

Les dégâts sont de plus en plus nombreux et, depuis début août, on observe plus facilement des jeunes larves. En cas d'attaques sévères, intervenez avec une pyrèthrinoïde.

En agriculture biologique, il n'existe pas de moyen de lutte.

> TOUTES ESPÈCES : Irrigation

La semaine dernière, les précipitations (0 à 10 mm) n'ont pas couvert les besoins des arbres fruitiers (ETM en mm) :

kiwi	pommier	noisette
32	23	16

En goutte-à-goutte, réduisez à 2 mm/jour. En aspersion, les apports doivent correspondre à la demande climatique lorsqu'ils sont sur frondaison, et à la moitié de l'ETM lorsqu'ils sont localisés.

	goutteurs			micro asperseurs		asperseurs			
densité	1500/ha	2500/ha	640/ha	5 x 3	5 x 3	21x24	18x20	18x18	20x20
débit	4 l/h	1,6 l/h	4 l/h	35 l/h	40 l/h	1,8 m3/h	1,5 m3/h	1,5 m3/h	2 m3/h
pluviométrie en mm/h	0,6	0,4	0,25	2,3	2,7	3,5	4	4,5	5
Apport max du 14 au 20 sept	2 mm/j			15 mm		30 mm			
Durée max du 14 au 20 sept	3h30 /j	5 h/j	8 h/j	6h30	5h30	8 h	7 h	6h30	6 h
Apport min du 14 au 20 sept	1 mm/j			5 mm		10 mm			
Durée min du 14 au 20 sept	1h30 /j	2h30 /j	4 h	2 h	2 h	3 h	2h30	2h15	2 h

> POMMIER : Résultats maturité du 14 septembre

OPAL (variété résistante tavelure)

La régression de l'amidon est très avancée, proche du stade 9 dans 2/3 des parcelles. La fermeté est désormais juste au-dessus du minimum de 16 kg/cm². Le taux de sucre est très bon, au-dessus du minimum de 13°brix. Les récoltes peuvent débuter.

CANADA

La maturité est atteinte dans toutes les parcelles.

CHANTECLER

semaine 38	2020	MOY 10/19	normes
amidon de 1 à 10	5,58	4,1	7 à 10
fermeté en livres/cm2	16,68	16,94	min 15
sucre en °brix	12,91	12,8	min 12

Au niveau de l'amidon, la moyenne cache des grandes disparités : certaines parcelles ont dépassé le stade 7 et les récoltes vont y débuter en fin de semaine ; d'autres sont encore au stade 4 et l'optimum de cueillette s'y situera plutôt vers le 25 septembre. La fermeté et le taux de sucre sont corrects.

GRANNY

semaine 38	2020	MOY 10/19	normes
amidon de 1 à 10	4,55	4,36	4 à 7
fermeté en livres/cm2	18,8	17,2	min 15
sucre en °brix	10,42	10,69	

L'amidon évolue normalement. La fermeté est toujours bonne, ce qui dénote des autres variétés. Le taux de sucre est dans la normale. Les premières récoltes pourraient avoir lieu vers le 20 septembre.

BREABURN

Le niveau d'amidon se situe dans la norme optimale de récolte, à savoir entre 4 et 8. La fermeté et le taux de sucre sont bons, supérieurs aux valeurs minimales de 18 kg/cm2 et 12°brix. Les premiers passages auront lieu dès que la coloration le permettra.

SWING (variété résistante tavelure)

Le stade amidon minimum de 5 est tout juste atteint. La fermeté est moyenne et le taux de sucre est bon. La coloration est encore un peu juste, d'autant que les fruits les plus colorés actuellement sont très souvent farineux. Mieux vaut attendre vers le 20 septembre pour faire un premier passage.

STORY (variété résistante tavelure)

A l'inverse de la précédente, le fruit est déjà très coloré. Mais le stade amidon reste inférieur au minimum de 5. La fermeté est faible et le taux de sucre moyen. Les premières récoltes pourraient avoir lieu la semaine prochaine.

SAINTE GERMAINE (variété rustique)

L'amidon est de 4,5 alors qu'elle nécessite au moins 6,5 pour être récoltée. De plus, la fermeté est très élevée, supérieure à 20. Le taux de sucre, supérieur à 14, laisse présager d'une très bonne qualité gustative. Les récoltes devraient avoir lieu vers le 25 septembre.

La conseillère pour l'arboriculture, Anne Penavayre
Tel : 06.29.58.02.17



Le Conseil départemental de la Haute-Garonne est agréé par l'État pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques (agrément numéro MP01858). Cette démarche s'inscrit dans le programme Écophyto 2, dont l'objectif est de réduire de 50% l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à l'horizon 2025 en France. En ce sens, les méthodes alternatives sont systématiquement citées dès qu'elles sont suffisamment efficaces.

Ce document est basé sur des observations réalisées dans des vergers du département et sur l'analyse de risque du Bulletin de Santé du Végétal, consultable sur le site internet de la CRAO www.occitanie.chambre-agriculture.fr/

Pour le détail des méthodes alternatives, consultez le guide ARBO du Sud Ouest. Pour la réglementation sur l'utilisation des produits phytosanitaires, consultez l'arrêté phyto du 04/05/2017.

Ce document est la propriété du Conseil départemental de la Haute-Garonne (numéro SIRET: 22310001700423). Il ne peut être dupliqué sans son autorisation. Référence : FC03V05_1803flasharbo